

Avril 2013 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

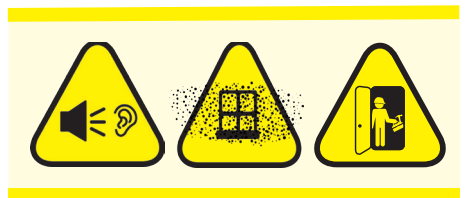
Travaux de **mise aux normes de l'alarme incendie** aux habitations Des Fleurs B



Dès la mi-avril, plus de 65 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Des Fleurs B, situées aux 500, 510 et 520, rue Canning et aux 2055, 2065, 2075, 2085, 2095, 2105, 2115 et 2125, rue Delisle. Les travaux visent notamment à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme incendie de la tour.

Les travaux s'échelonnent sur environ 8 semaines. Ils consisteront, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique, deux avertisseurs sonores et un nouveau détecteur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit, de la poussière ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et votre qualité de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

Au cours des dernières années, l'Office a pris plusieurs mesures afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d'alarme incendie s'inscrit dans cette démarche.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une rencontre d'information a eu lieu le **4 avril** dernier aux habitations Des Fleurs B. **Danielle Lacroix**, agente de liaison, **Mouloud Raaf**, directeur de projets, profil mécanique, **Gilles Bériault**, directeur d'entretien et de réparation, ainsi que l'entrepreneur général du projet étaient sur place pour informer les 20 locataires présents sur les travaux à venir.

Les locataires ont exprimé le souhait d'être informés plus longtemps à l'avance des travaux à venir dans leur logement. Ils ont également mentionné qu'ils aimeraient que les portes d'entrée soient réparées et qu'ils apprécieraient grandement qu'un interphone soit ajouté pour assurer une sécurité accrue dans l'immeuble. Précisons que ces travaux ne sont pas prévus dans le cadre des travaux actuels de mise aux normes de l'alarme incendie, bien que les préoccupations des locataires aient été prises en compte!

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 DANS TOUS LES LOGEMENTS 		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.</p>	<p>Le nouveau détecteur ne nécessitera plus de piles. Les nouveaux avertisseurs sonores et la lampe stroboscopique permettront d'alerter les malentendants en cas d'incendie.</p>	<p>Mise aux normes du système d'alarme incendie et sécurité accrue</p>
 <p>Une lampe stroboscopique sera installée de manière à être visible de toutes les pièces.</p>	<p>Les équipements seront reliés au panneau d'alarme incendie. Ce dernier est connecté au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM, qui préviendra les pompiers.</p>	
 <p>Deux avertisseurs sonores seront installés : un dans le corridor, le salon ou la cuisine et l'autre, dans la chambre à coucher.</p>		
 <p>Le détecteur de fumée de chaque logement sera remplacé.</p>	<p>Le nouveau détecteur de fumée sera installé près de la chambre à coucher dans votre logement.</p> <p>Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive, comme lorsqu'une rôtie brûle.</p>	<p>Sécurité accrue</p>
<p>DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE</p>		
 <p>Des détecteurs de fumée seront installés.</p>	<p>Les équipements seront reliés au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.</p>	<p>Sécurité accrue</p>

DÉROULEMENT DES TRAVAUX : PÉRIODE (DATE DÉBUT ET FIN)

- Les travaux débuteront dans les aires communes — cages d'escalier, corridors.
- Lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements.

L'installation du système d'alarme incendie nécessitera deux visites dans chaque logement

	Travaux	Durée
1 ^{er} visite	Installation des détecteurs de chaleur et de fumée et des avertisseurs (deux klaxons et une lampe stroboscopique)	De 2 à 3 heures
2 ^e visite	Désinstallation des anciens détecteurs et avertisseurs. Vérification du fonctionnement des systèmes dans chaque logement.	De 2 à 3 heures

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

1. Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement pour y effectuer les travaux, **l'entrepreneur vous préviendra** et vous donnera un rendez-vous. **Assurez-vous** alors :

- **d'être présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur ou de **désigner une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour être présent à votre place.

2. Pour prendre rendez-vous, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières :

- un mot dans votre **boîte aux lettres**, un message par **téléphone**, une **note sur la porte** de votre logement. Nous vous demandons d'être vigilant et de surveiller ses avis!

Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. C'est pourquoi nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux.

3. Si, pour une raison majeure ou imprévue, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer les ouvriers le plus rapidement possible ou de communiquer avec votre agente de liaison, madame Danielle Lacroix, en composant le 514 872-9224.**



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin des équipements de l'entrepreneur.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS FLEURS B

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Danielle Lacroix
- ◆ Directeur de projets :
Mouloud Raaf
- ◆ Surveillant de travaux :
Doris Modérie



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Yves Lalancette
- ◆ Agente de location :
Aline Biha
- ◆ Organisateur communautaire :
Patrick Benjamin



L'ENTREPRENEUR

PRO-TECK SÉCURITÉ est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Des Fleurs B. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée, si la bonne marche des travaux l'exigeait.

Dès 7 h, les ouvriers commenceront à installer leur matériel, mais les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Ève Cardinal

Révision
Linguitech

Graphisme
Art & Graf inc.